

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE VIENNE
CANTON DE L'ISLE D'ABEAU

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2018-02

COMMUNE DE TRAMOLÉ

En exercice : 15
Présents : 11
Pouvoirs : 01
Votants : 12

L'an deux mil dix huit
Le 22 mars à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,
Sous la présidence de Michel PERRET, Adjoint
Date de la convocation, 16 mars 2018

OBJET : APPROBATION POUR LE BUDGET COMMUNAL DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Michel PERRET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Sylvie SABATIER, Pascale CHOTEL, Florence MANDON, Fabien ORCEL, Arnaud DUCELLIER-FAUVY, Philippe PELLET

EXCUSES : Bruno BESANÇON donne pouvoir à Fabien ORCEL, Jean-Michel PIDOLOT

ABSENTS : Erwan BRACCHI, Benoist CHAMARAUD

Secrétaire de séance : Arnaud DUCELLIER-FAUVY

Le Conseil Municipal est réuni sous la présidence de M. Michel PERRET, adjoint aux finances, pour délibérer sur le compte administratif de l'exercice 2017, dressé par M. Jean-Michel DREVET, Maire. Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré et en avoir délibéré, étant entendu que le maire n'a pas pris part au vote :

APPROUVE, à l'unanimité, le compte administratif de l'exercice 2017 certifié conforme au compte de gestion ;

CONSTATE, à l'unanimité, les résultats suivants :

Résultat de l'exercice 2017 :

Excédent d'investissement de 316 823.76 €
Excédent de fonctionnement de 37 832.18 €

Résultat de clôture de 2017 :

Excédent d'investissement de 136 060.83 €
Excédent de fonctionnement de 223 041.48 €

Jean-Michel DREVET
Maire de Tramolé



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les, jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures, pour copie conforme
Transmis et Visé par le contrôle de la légalité
Certifié exécutoire et Affiché